

La Nature Vaudoise

Journal de Pro Natura Vaud

N° 188 | Août 2024



Votation du 22 septembre

Mobilisons-nous pour

la biodiversité !

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs de La Nature Vaudoise,

Depuis plus d'un siècle, Pro Natura s'engage pour la défense de l'environnement, avec des succès importants à la clef. On peut citer la création du Parc National dans les Grisons, ou les centaines de réserves naturelles mises en place dans tout le pays. Ou encore les nombreux projets destructeurs pour l'environnement qui ont été combattus, avec toujours un objectif clair en tête : protéger la faune et la flore locales ainsi que nos magnifiques paysages.

Malgré tous nos efforts et nos nombreux succès, la biodiversité ne va pas bien dans notre pays, et comme vous le lirez dans ces pages, son déclin ces dernières décennies a été malheureusement impressionnant (et aurait sans aucun doute été encore plus inquiétant sans l'action de Pro Natura).

Cela car la protection de l'environnement a été trop longtemps le parent pauvre des politiques publiques, avec bien peu de moyens financiers mis à disposition, et des arbitrages qui ont privilégié des intérêts particuliers au détriment de l'intérêt général, et donc d'une biodiversité en bonne santé.

Les choses semblent heureusement doucement changer, mais la tâche à accomplir est encore énorme.

Le 22 septembre prochain, nous avons la possibilité de donner un grand coup d'accélérateur aux politiques en faveur de l'environnement. Nous devons pour cela nous mobiliser pour un grand **OUI** à l'initiative « Pour la biodiversité », et vous trouverez dans ce numéro quelques arguments et conseils pour ce faire.

Bonne lecture !

*Alberto Mocchi,
secrétaire général*



Impressum La Nature Vaudoise paraît 4 fois par an, adressée aux membres de Pro Natura Vaud, une section de Pro Natura – Ligue suisse pour la protection de la nature. Ce numéro est distribué en tous-ménages dans certaines communes vaudoises. **Adresse:** Pro Natura Vaud, Avenue du Théâtre 2-4, 1005 Lausanne, tél. 021 963 19 55 **Courriel:** pronatura-vd@pronatura.ch **Site Internet:** www.pronatura-vd.ch **Dons:** IBAN CH98 0900 0000 1001 5602 3 **Rédaction:** Alberto Mocchi, Nathalie Mauri, Marianne Genton **Relecture des textes:** Françoise Mundler **Mise en page:** Mink **Impression:** Imprimerie du Journal de Sainte-Croix, papier offset Recystar Nature blanc recycl FSC **Couverture:** Affiche de la campagne pour l'Initiative biodiversité.

La biodiversité c'est quoi exactement ?

Biodiversité... un terme qui est à priori cher à toutes celles et ceux qui soutiennent Pro Natura. Un terme qui va revenir à de très nombreuses reprises au cours de ces pages dédiées à une initiative qui vise justement à mieux la protéger.

Définition

Mais de quoi s'agit-il précisément ? Si l'on s'en tient à la définition du dictionnaire « Petit Robert », on entend par là « [la] diversité des espèces vivantes (micro-organismes, végétaux, animaux) présentes dans un milieu. » Une autre définition un brin plus étayée nous dira quant à elle qu'elle désigne l'ensemble des êtres vivants ainsi que les écosystèmes dans lesquels ils vivent et les interactions qu'ils entretiennent entre eux. Les espèces, soient-elles animales ou végétales, sont en effet intimement liées entre elles, et dépendent bien souvent les unes des autres pour leur épanouissement, voire pour leur survie.

Un concept aussi récent qu'essentiel

Bien que la biodiversité soit aussi ancienne que la vie sur terre, ce n'est que depuis les années 1980 que ce terme a commencé à être employé dans les milieux scientifiques, puis à se faire une place dans le grand public. Ainsi, la *Convention sur la diversité*

biologique, signée lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro en 1992, reconnaît pour la première fois l'importance de la conservation de la biodiversité pour l'ensemble de l'humanité.

La biodiversité, c'est donc une forêt qui bruisse de vie au printemps, une prairie fleurie où vrombissent les abeilles en été, un jardin où s'épanouissent plantes indigènes, oiseaux et petits mammifères... la liste pourrait se poursuivre à l'infini ou presque.

La biodiversité c'est surtout un bien extrêmement précieux, qu'il nous appartient de protéger et de chérir.

La rédaction



L'Orchis bouffon fleurit quand elle se trouve dans un milieu favorable tel que la réserve du Bois de Chênes-Echilly. – Photo Benoit Renevey



Votation du 22 septembre : Initiative « Pour la biodiversité »

La biodiversité est notre source de vie

Cette affirmation peut sembler simpliste ou réductrice. Il n'en est rien. Une nature diversifiée nous garantit la pureté de l'air, l'eau potable, la pollinisation, la fertilité des sols et notre alimentation. Nous nous y plongeons pour nous y ressourcer et prendre soin de nous. La nature est l'âme des somptueux paysages suisses qui constituent notre patrimoine culturel commun. Pour protéger la biodiversité, nous devons préserver les milieux naturels et garantir les habitats des animaux et des plantes. C'est tout l'enjeu et le cœur de l'initiative « Pour la biodiversité ».

La nature en danger

La biodiversité est également à la base de la recherche en pharmacologie et des nouveaux traitements pour notre santé. Mais le danger guette : notre source de vie est en train de se tarir. Actuellement, près de la

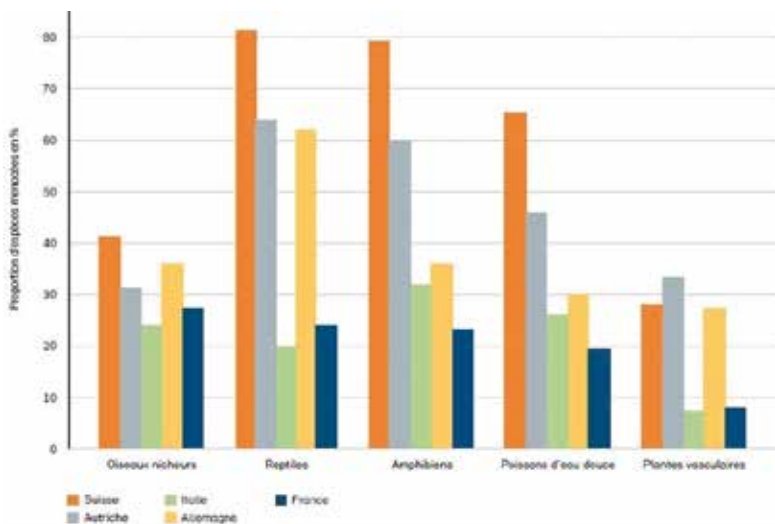
moitié des milieux naturels de Suisse va mal. De nombreuses espèces animales et végétales sont en voie de disparition. Cette situation est alarmante car l'extinction massive des espèces nous touche directement, nous les humains.

Faits et chiffres de la disparition de la biodiversité

La Suisse ne s'engage pas assez pour la sauvegarde de sa nature. Et dans ce domaine, contrairement aux idées reçues, elle est à la traîne en comparaison internationale.

7594 km² de milieux naturels riches en espèces (prairies sèches, zones alluviales, marais) ont disparu de Suisse depuis le début du 20^{ème} siècle, ce qui correspond environ à 2,5 fois la superficie du canton de Vaud.

Un tiers de toutes les espèces animales et végétales de Suisse est considéré comme menacé ou a déjà disparu.



*Part en pourcent des espèces menacées selon les listes rouges.
– © Espèces et milieux menacés en Suisse, OFEV, 2023*

45% des espèces d'abeilles sauvages en Suisse sont éteintes ou menacées.

Le coût de l'inaction contre la crise de la biodiversité calculé par le Conseil fédéral sera de **14 à 16** milliards de francs par année en 2050.

La moitié des espaces vitaux subsistants pour les animaux et les plantes est menacée en Suisse. Les zones humides et les cours d'eau sont particulièrement impactés.

Que propose l'initiative ?

- Elle veut **mieux protéger notre source de vie** dans la Constitution.

- Elle **demande les surfaces et les moyens financiers nécessaires** à la sauvegarde de la biodiversité.

- Elle **met la Confédération et les cantons face à leurs responsabilités**, mais sans fixer de chiffres précis quant aux surfaces et aux moyens nécessaires.

- Elle **préserve la nature, la diversité et la beauté des sites et des paysages**, même en dehors des zones protégées.

Faire bouger les choses

L'initiative a été déposée le 8 septembre 2020 avec plus de 100'000 signatures. Son parcours parlementaire a ensuite été semé d'espoirs et d'embûches. Pour finir, malgré la nécessité d'une action urgente reconnue par le Conseil fédéral, le Conseil des Etats a refusé à deux reprises - la dernière en décembre 2023 - d'entrer en matière sur un contre-projet indirect à l'initiative. L'Association de soutien était prête à retirer l'initiative à la condition qu'un contre-projet indirect, qui aurait permis de prendre des mesures rapides pour protéger la biodiversité, soit adopté.

Agir sans attendre

En conséquence, une votation populaire sur l'initiative « Pour la biodiversité » est prévue le 22 septembre 2024. En votant **OUI**, nous protégerons la vie, notre vie. Pour nous, pour nos enfants et nos petits-enfants. Votons OUI à cette initiative.

*Sarah Pearson Perret,
directrice romande de Pro Natura*



Pour aller plus loin : « La biodiversité - L'autre crise écologique » de Marc Vonlanthen.

À partir d'un diagnostic précis de l'état de la biodiversité en Suisse et dans le monde, l'auteur retrace comment l'enjeu vital de la diversité biologique a redéfini en profondeur la protection de la nature et propose une approche intégrée selon laquelle l'être humain partage une communauté de destin avec les écosystèmes impactés.

Nous pouvons, et devons, renforcer nos actions en faveur de la biodiversité

Interview de M. Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat vaudois en charge du Département de la Jeunesse, de l'Environnement et de la Sécurité (DJES).

D'où vous est venue l'envie de vous engager en faveur de l'environnement ?

Les crêtes du Jura, les rives sablonneuses du lac de Neuchâtel, les bois de Suchy, la Grande Cariçaie ! Ils font partie de mon paysage physique et mental depuis ma plus tendre enfance.

Quel constat faites-vous de la biodiversité dans le canton de Vaud ?

Le Canton de Vaud n'est pas une île : l'érosion de la biodiversité est une réalité aussi ici, chez nous. En raison des activités humaines, agricoles, du mitage du territoire mais aussi du réchauffement climatique. Je fais toutefois aussi le constat que ce déclin n'est pas une fatalité : nous pouvons agir. Et c'est ce que nous faisons dans le Canton, avec des actions pour mieux protéger les arbres en milieu urbain et augmenter les surfaces de réserves en forêt, pour lutter contre les espèces invasives, pour protéger les sols et renaturer les cours d'eau, pour renforcer la protection des biotopes et leur mise en réseau, ou encore pour diminuer les espèces pouvant être chassées.

Pourquoi avez-vous décidé de soutenir l'initiative « Pour la biodiversité » ?

Préserver la biodiversité est l'un des défis majeurs du 21^{ème} siècle. Depuis plusieurs années, le Canton de Vaud - tout comme la Confédération - s'engage avec des mesures concrètes, notamment via le Plan d'action biodiversité 2019-2030 ou le Plan climat vaudois. Et la population nous suit, puisque les Vaudoises et Vaudois ont voté il y a un an pour inscrire la protection de la biodiversité dans la Constitution cantonale ! Cette initiative vise les mêmes objectifs : une nature diversifiée, préservée - pour elle-même, et pour les sociétés humaines.

La biodiversité est une alliée, elle nous aide à lutter contre les changements climatiques et les catastrophes naturelles. Les tourbières, les sites marécageux et les forêts absorbent une immense quantité de CO₂. Les arbres et les cours d'eau nous rafraîchissent. Proches de leur état naturel, les rivières nous protègent des inondations, tout comme les forêts saines des avalanches ou des glissements de terrain.

Pensez-vous que le développement des énergies renouvelables et la biodiversité sont compatibles ?

Bien sûr ! En équipant les toits des bâtiments et les parkings du canton de panneaux solaires, nous pourrions couvrir 50% de nos besoins en électricité. S'agissant des éoliennes, il faut mettre en place des compensations écologiques de qualité, notamment pour protéger la faune ailée. Et nous devons aussi lutter contre le gaspillage énergétique, c'est un immense gisement écologique et économique. Produire mieux (et sans énergie fossile), et consommer moins sont d'ailleurs deux des piliers de la future Loi vaudoise sur l'énergie.

Que répondez-vous aux gens qui prétendent que l'on fait assez pour la biodiversité ?

Il faut déjà se féliciter de la prise de conscience de ces enjeux : crise climatique et crise de la biodiversité sont les deux faces d'une même médaille. L'Etat se doit de renforcer son action. La biodiversité n'est pas un luxe, c'est le socle de la vie. Elle garantit notre alimentation en assurant des sols fertiles et la pollinisation des cultures, purifie l'air et l'eau, régule le climat et soutient une économie prospère. La préserver, c'est aussi préserver notre qualité de vie et la durabilité de notre système socio-économique.

Interview de la rédaction



« Une nature saine nous aide à lutter contre les changements climatiques et les catastrophes naturelles, sert notre bien-être et la durabilité de notre société » Vassilis Venizelos, Conseiller d'Etat (Les Vert-e:s)





Soutenez nos efforts pour un OUI le 22 septembre

De plus en plus de constructions viennent prendre la place d'espaces naturels.

Il nous reste quelques semaines pour convaincre un maximum de personnes de glisser un OUI dans l'urne le 22 septembre prochain. Pour cela, nous comptons bien entendu sur l'engagement de nos bénévoles et militant-e-s, mais aussi sur votre générosité !

Des moyens variés pour faire campagne

Une campagne de votation, même menée de manière militante et en comptant autant que faire se peut sur le travail bénévole, a un coût. Afin de toucher largement la population, d'exprimer clairement nos arguments et de mener un débat précis et serein sur l'objet et les objectifs de notre initiative, nous devons passer par des annonces dans les médias régionaux, de l'affichage, des publicités sur les réseaux sociaux ou encore des tous-ménages distribués dans les boîtes aux lettres.

Des coûts importants

À titre d'exemple, une annonce dans un journal régional coûte quelques centaines de francs, somme qui peut facilement être multipliée par 5 ou 10 s'il s'agit d'un quotidien au tirage cantonal ou national, une affiche bien placée dans une gare à fort trafic revient à plus de 1000 francs, et il faut compter pour un tous-ménages environ 20 centimes par exemplaire distribué, impression et envoi par la poste compris.

Nous avons donc besoin de votre aide ! Avec un don à la campagne pour le OUI à l'initiative « Pour la biodiversité », vous nous aidez à porter nos arguments dans tout le canton, et à maximiser les chances d'un succès dans les urnes, avec tout ce que cela aura de conséquences bénéfiques pour l'environnement, notre qualité de vie et celle des générations futures !

La rédaction

Pour votre don en faveur de Pro Natura Vaud

Par paiement en ligne par E-banking postfinance ou bancaire :

- deux possibilités :
- utilisez le QR-Code ci-dessous
 - ou saisissez les chiffres qui composent l'IBAN, le montant de votre don ainsi que la référence « La Nature Vaudoise 188 »

Par ordre de paiement bancaire ou au guichet postal : coupez le bulletin ci-dessous et transmettez-le avec le montant de votre don

Par un autre moyen de paiement : scannez le QR-code ci-contre

Récapitulé

Compte / Payable à
CH98 0900 0000 1001 5602 3
Pro Natura Vaud
Avenue du Théâtre 2-4
1005 Lausanne

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF

Point de dépôt

Section paiement

Compte / Payable à
CH98 0900 0000 1001 5602 3
Pro Natura Vaud
Avenue du Théâtre 2-4
1005 Lausanne

Informations supplémentaires
Don – La Nature Vaudoise 188

Payable par (nom/adresse)

Monnaie Montant
CHF



Commune ouVerte : Au service de la biodiversité

Un projet Pro Natura

Avec pour objectif la protection de la biodiversité à l'échelle locale, le projet *Commune ouVerte* de Pro Natura propose aux communes un accompagnement et une expertise sur la base d'une démarche simple.

Une approche sur mesure

Une discussion sur place permet de prendre connaissance des vœux de la commune. Un état des lieux biologique du territoire communal est ensuite réalisé. Pour parfaire le projet, une cartographie détaillée et un catalogue des mesures sont élaborés. Une distinction et un soutien financier pour un aménagement lui sont aussi octroyés.

Le projet propose des outils efficaces comme une marche à suivre, des échanges d'expériences et une évaluation des parcelles privées. 27 communes vaudoises prennent part actuellement à *Commune ouVerte*.



Sablon, paradis des abeilles terricoles.

– Photo Steve Jacot, Commune de Bussigny

L'exemple de Bussigny

A Bussigny, l'état des lieux biologique a mis en lumière la présence de milieux naturels très riches, certains abritant des orchidées sauvages, d'autres hébergeant des chauves-souris ou encore des hermines. Les arbres des jardins sont également très riches en biodiversité. Toutefois de nombreuses mesures d'améliorations ont été proposées.

Dès cette année, cette commune a adapté la fauche sur ses parcelles maigres et séchardes qui étaient menacées. Elle a aussi aménagé quatre surfaces graveleuses (sablon) afin d'offrir un habitat à de nombreux insectes dont les abeilles terricoles. Un monitoring de l'eau souterraine pour de potentielles mesures (aménagements de zones humides, plantation de haies) est en cours. La création d'étangs supplémentaires permettrait en effet de renforcer les populations locales d'amphibiens et d'autres espèces liées au milieu aquatique : c'est pourquoi un nouveau plan d'eau d'environ 56 m² devrait voir le jour d'ici 2025.

*Philippe Steiner,
coordinateur du projet Commune ouVerte*



*Prairie fleurie au village de
Bussigny. – Photo Steve Jacot,
Commune de Bussigny*

Réserves naturelles

Depuis plus de cent ans, Pro Natura protège des sites naturels. Actuellement, nous sauvegardons environ 800 réserves naturelles en Suisse sur une surface totale de 25'900 hectares. Dans le canton de Vaud, nous comptons plus de 160 réserves naturelles, notre section étant l'une des plus actives dans ce domaine.

Une vraie raison d'être

Une réserve naturelle peut varier de quelques centaines de mètres carrés à quelques centaines d'hectares : cela va de l'étang naturel aux prairies fleuries, en passant par les zones humides et les vieilles forêts. Il est donc difficile de décrire une réserve naturelle type. Cependant, elles remplissent toutes le même rôle : préserver ou favoriser des milieux naturels d'importance avec leurs espèces animales et végétales spécifiques. Sur toutes ces surfaces, les intérêts de la nature priment en toute circonstance. Les réserves naturelles Pro Natura sont ainsi un des outils de protection de la biodiversité et permettent de consolider le réseau des aires protégées. Les activités humaines de fait n'y sont pas exclues mais souvent limitées.



Lieu-dit l'Argnaulaz dans la réserve de la Tour d'Ai à Leysin. – Photo Benoit Renevey

Au service de la nature

Les réserves n'échappent pas aux interventions humaines. Nous procédons en effet généralement à des entretiens réguliers, bien que certaines surfaces comme les forêts soient laissées à leur libre évolution. Chaque réserve naturelle a des objectifs spécifiques et un entretien correspondant, selon son emplacement et ses caractéristiques : terrain sec ou humide, altitude, surface, espèces rares présentes ou potentiellement présentes, etc. Parfois des mesures particulières sont prises pour des espèces menacées figurant sur la liste rouge. Il est ainsi nécessaire d'avoir de bonnes connaissances de terrain pour prendre les dispositions les plus adéquates concernant ces biotopes, car chacun est unique.

*Kelly Delavy,
responsable des réserves naturelles*



*Le Grand nacré,
un papillon
présent dans la
réserve d'Antagne
près d'Ollon.
– Photo Benoit
Renevey*



La biodiversité et le monde agricole

L'agriculture en grand danger

Dans un contexte de mondialisation effrénée et d'effondrement de la biodiversité, notre agriculture suisse souffre. Plus que jamais, il est de notre responsabilité de soutenir ce métier indispensable à notre vie, à la société et à la conservation de la nature. Face aux marges grandissantes des distributeurs, la paysannerie voit la rémunération de ses produits baisser sans cesse alors que les coûts de productions et les charges continuent de grimper. Il n'est plus acceptable que la Suisse continue à développer des accords de libre échange qui mettent directement en péril les productions locales.

Mesures indispensables de protection

Au regard de tous ces défis, nous aspirons à conjuguer protection de la nature et agriculture vivrière. La nature est le socle de toute production, la terre étant l'outil principal de travail de l'agriculture. Il est ainsi primordial de respecter et de protéger la fertilité de nos sols par une exploitation raisonnée et respectueuse.

Des exemples concrets

De nombreuses mesures en faveur de l'environnement sont directement bénéfiques à l'agriculture. Pour exemple, la mise en place de haies permet de réduire les effets de la



sécheresse par un effet brise vent tout en infiltrant les eaux et les polluants. Parallèlement, ces milieux constituent des habitats pour de nombreux animaux tels que les micromammifères et les oiseaux qui agiront rapidement comme régulateurs des prédateurs des cultures, comme par exemple les campagnols.

Des prairies diversifiées au niveau botanique garantissent également une alimentation saine du bétail et une production de qualité optimale. Ainsi, les soins médicaux prodigués au bétail sont réduits face aux propriétés pharmacologiques des plantes en présence.

Des milieux diversifiés permettent également de garantir, sur le long terme, la présence d'insectes auxiliaires assurant la pollinisation des plantes nourricières et la lutte contre les organismes nuisibles. Rappelons que, sans les insectes pollinisateurs, 65 à 95% des fruits et des légumes que nous mangeons n'existeraient pas.



*Plantation d'une
haie agricole à
Bex par Pro
Natura Vaud.
– Photo Kelly
Delavy*

Avantager et encourager

Les mesures de promotion de la biodiversité en milieu agricole ne doivent pas être perçues comme des contraintes mais comme un atout indispensable au maintien d'une exploitation agricole résiliente. Des simplifications administratives et une politique agricole pérenne sont à encourager pour apporter plus d'efficacité dans la mise en place de mesures et pour réduire également la charge de travail.

Pro Natura s'engage

Notre association encourage de nombreux projets d'aménagements de haies vives, arbres fruitiers et étangs agroécologiques. Concrètement, nous soutenons financièrement certains projets et nous nous engageons sur le terrain en venant prêter main forte aux exploitant·e·s agricoles.

Sur nos parcelles, nous contribuons aux travaux de fauche, au débroussaillage et à la lutte contre les néophytes. Convaincus de la lourde charge de travail que les agriculteurs et agricultrices assument, nous

aspirons à les soutenir en travaillant à leurs côtés. Pro Natura Vaud s'engage ainsi pour une agriculture résiliente, productive et en harmonie avec la nature.

Lorsque notre association est propriétaire de terres agricoles, nous convenons de baux agricoles à loyer modéré et mettons à disposition nos connaissances techniques et des actions de terrain pour les soutenir.

Il est donc indispensable que milieux de protection de l'environnement et monde agricole arrêtent de s'opposer « par principe » et essaient de tirer à la même corde, dans l'intérêt de la nature et de l'être humain, de toutes et tous.

*Stéphane Mustaki,
responsable des réserves naturelles*



L'abeille indispensable pour la biodiversité

Interview de Mme Odile Mermoud, apicultrice vaudoise à la Miellerie d'Epalinges

Quel est le lien entre les abeilles et l'état de la biodiversité ?

La pollinisation est indispensable pour la survie de nombreuses plantes sauvages, ainsi que pour les cultures agricoles tels que les fruits et les légumes. La diminution des abeilles est un indicateur du déclin de l'environnement. Elles sont donc des sentinelles dans le maillon de la chaîne de la biodiversité.

Quelles sont les conditions optimales pour une pollinisation adéquate et suffisante ?

Il est crucial de maintenir des environnements diversifiés et sains. Une biodiversité florale en général est une source constante de nourriture. Des habitats riches soutiennent les pollinisateurs. Il leur faut aussi des flaques, des étangs, des fontaines. Les passages assainis entre les habitats et les sites de pollinisation sont essentiels. La monoculture est nuisible aux abeilles ainsi que les pesticides tels que les néonicotinoïdes.

Pourquoi soutenez - vous l'initiative « Pour la biodiversité » ?

Pour la santé de notre planète et des générations futures, pour la préservation des écosystèmes et de leur stabilité. Pour la sécurité alimentaire dont de nombreuses cultures dépendent des pollinisateurs, pour la préservation des plantes médicinales. En conséquence, plus les écosystèmes sont sains, moins il y a de propagation de maladies : l'équilibre entre les espèces est maintenu. Davantage de biodiversité engendre des systèmes résilients face aux changements climatiques. Protéger la biodiversité est donc une stratégie-clé pour atténuer ses effets.

Quelles sont vos craintes en cas de rejet de cette initiative ?

Cela signifierait un recul et une perte dans nos efforts pour protéger et restaurer la biodiversité, un impact négatif sur les écosystèmes et sur la santé des humains, avec des conséquences pour les générations futures.

Transcription de Marianne Genton



Abeille butineuse en visite sur un pissenlit.

– Photo Zoran Gajic

Engageons-nous pour un grand OUI dans les urnes !

Vous l'aurez compris au fil des pages de ce numéro de La Nature Vaudoise : il est important que l'initiative « Pour la biodiversité » soit acceptée par le peuple si nous voulons enfin voir mises en œuvre les politiques publiques nécessaires en faveur de l'environnement.

Pour cela, il est essentiel que nous nous engagions toutes et tous !

La manière la plus efficace de le faire est bien sûr celle de **remplir son bulletin de vote**. Chaque voix va compter, et chacune d'entre nous peut faire la différence en glissant un OUI dans l'urne. Vous pouvez également vous engager **en parlant des enjeux de cette votation autour de vous**, à vos ami·e·s, à vos collègues, aux membres de votre famille, et en les incitant à voter.

De nombreuses actions de campagne seront organisées ces prochaines semaines : distributions de tracts, stands dans les marchés et autres mobilisations auront lieu

dans tout le canton de Vaud. **Si vous souhaitez participer à celles qui sont prévues près de chez vous**, n'hésitez pas à nous écrire : vaud@initiative-biodiversite.ch.

Vous aurez probablement vu des drapeaux appelant à voter OUI à l'initiative suspendus au balcon d'un immeuble ou au grillage d'un jardin. Si vous souhaitez en faire de même, ou **commander d'autre matériel de campagne**, là aussi rien n'est plus simple : il suffit de faire un saut sur le site internet de l'initiative www.initiative-biodiversite.ch/shop/.

Enfin, si vous aimez écrire, n'hésitez pas à coucher les arguments en faveur de l'initiative sur papier, et à les transmettre autour de vous par mail ou whatsapp, voire à les envoyer sous forme de « courrier des lecteurs » aux médias régionaux.

Si nous nous mobilisons toutes et tous, nous pouvons faire la différence le 22 septembre prochain !

La rédaction





Allons voter !

Le 22 septembre prochain, nous avons toutes et tous la possibilité de soutenir la biodiversité dans notre pays.

Votez et faites voter en faveur de l'initiative « Pour la biodiversité », pour que nos enfants et petits-enfants puissent continuer à s'émerveiller devant le vol d'un papillon ou la beauté d'une orchidée sauvage.

